

[REDACTED]
SASU au capital de [REDACTED]
Siège social : c/o [REDACTED]
[REDACTED]
RCS [REDACTED]

TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
DU [REDACTED] À [REDACTED]

Ordre du jour :

- Dissolution par transmission universelle du patrimoine ;
- Assignation de tous pouvoirs pour effectuer le dépôt et les publications prescrites par la loi.

L'Associé Unique donne acte au Directeur Général :

Première résolution

La société [REDACTED], Société par actions simplifiée à associé unique au capital de [REDACTED] euros, ayant son siège social fixé à [REDACTED], au n° [REDACTED] [REDACTED], c/o [REDACTED], dont l'expiration était fixée au [REDACTED], est dissoute par Transmission Universelle du Patrimoine à l'associé Unique à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à Monsieur [REDACTED] pour effectuer le dépôt et les publications conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Directeur Général
[REDACTED]